

## **Pour une sociologie publique de la participation Apports du point de vue de la recherche**

Héloïse Nez<sup>1</sup>

Ma communication porte sur l'apport d'une position de sociologie publique du point de vue de la recherche sur la participation. Le « sociologue public » – celui qui engage un processus de dialogue et d'apprentissage mutuel avec son public – est une posture de recherche qui a été définie par le sociologue américain Michael Burawoy<sup>2</sup>, parmi différentes manières de faire de la sociologie. C'est la principale position que j'ai adoptée dans le cadre de mon travail sur les savoirs citoyens et la démocratie participative<sup>3</sup> : le chercheur mène la recherche en lien étroit avec les acteurs et organise la mise en débat de ses résultats. Il s'agit donc de voir quel est l'apport scientifique d'une recherche menée en interaction avec les acteurs de la participation. Il est particulièrement intéressant de poser la question des relations entre recherche et action autour de la thématique participative, parce que les passerelles sont nombreuses et fréquentes entre les champs académique, politique et militant. Je me suis notamment intéressée dans mes travaux à la diversité de postures que les chercheurs peuvent adopter lorsqu'ils s'intéressent à la démocratie participative, en établissant des liens étroits avec les acteurs<sup>4</sup>.

Dans le cadre de ces journées, je vais développer un aspect particulier de cette réflexion, en montrant qu'une posture de sociologie publique permet de produire des connaissances qui n'auraient pas émergé sans ce dialogue entre acteurs et chercheurs. Je ne vais pas insister sur les difficultés et les limites de cette collaboration, qui pourraient faire l'objet d'une communication à part entière (par exemple sur les pratiques de censure de la part des acteurs et d'autocensure par le chercheur), pour me focaliser sur l'apport cognitif, scientifique, d'une posture de sociologie publique et sur les conditions qui permettent d'obtenir ces résultats. Après une rapide description de ma recherche et de son inscription dans une posture de sociologie publique, je reviendrai sur trois principaux résultats du point de vue de la recherche.

### **Une posture de sociologie publique**

Mon travail sur les savoirs citoyens et la démocratie participative a été mené dans le cadre de deux recherches réalisées entre 2006 et 2010. La première est une thèse sur les savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif, que j'ai réalisée dans le cadre d'une convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) à l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (Adels). La deuxième est un partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) sur les dispositifs participatifs locaux en Île-de-France et en Europe. La spécificité de ce programme est de reposer sur la collaboration d'une équipe de chercheurs et d'une association (l'Adels) dans la production d'une recherche et la diffusion de ses résultats.

La dimension « publique » de ce travail sociologique s'est manifestée à la fois dans le cadre de l'enquête ethnographique, qui implique l'insertion du chercheur pour une durée relativement longue dans un milieu d'interconnaissance, et de moments spécifiques de collaboration et d'échanges avec les acteurs autour des résultats de mes recherches. Ces derniers ont été de trois types. Nous avons d'abord organisé des formations à l'Adels dans le cadre du Picri, pour avoir des

---

<sup>1</sup> Maître de conférences en sociologie, Université de Tours / Citeres.

<sup>2</sup> Burawoy, Michael (2005), "For Public Sociology", *American Sociological Review*, vol. 70, n° 1, p. 4-28.

<sup>3</sup> Nez, Héloïse (2015), *Urbanisme : la parole citoyenne*, Lormont, Le bord de l'eau.

<sup>4</sup> Nez, Héloïse (2012), "For a public sociology on participatory democracy: Reflexive feedback on research conducted in an association", *Revista Internacional de Sociología*, vol. 70, p. 185-208.

échanges entre acteurs et chercheurs sur la question des savoirs citoyens et de l'urbanisme participatif. J'ai ensuite mis en débat les résultats de ma thèse (à différents stades d'avancement) et du programme Picri, avec des acteurs et des militants de la participation, à l'Université d'été de l'Adels et aux Rencontres de la démocratie locale. Finalement, deux débats ont été organisés sur l'un de mes principaux terrains de recherche, le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, autour de mes travaux, avec et à l'initiative de certains de mes enquêtés.

## Résultats du point de vue de la recherche

Ces différents temps de dialogue avec les militants et les acteurs de la participation ont indéniablement enrichi les connaissances que j'ai produites sur les savoirs citoyens et la démocratie participative. Je le montrerai à partir de l'élaboration d'une typologie des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif, qui a évolué au fur et à mesure de mes échanges avec les acteurs, issus notamment de mes terrains d'enquête. Cette typologie distingue différents types de savoirs que les citoyens peuvent mobiliser dans les dispositifs participatifs en urbanisme : des savoirs d'usage (savoirs non spécialisés liés à une pratique du territoire), des savoirs professionnels (savoirs spécialisés reposant sur des formes d'expertise technique) et des savoirs militants (qui se réfèrent à une inscription dans des réseaux d'acteurs, et à des savoirs et savoir-faire politiques). Ces trois formes de savoirs peuvent prendre une dimension individuelle ou collective.

J'ai élaborée cette classification des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif à partir d'une première typologie définie par Yves Sintomer sur les démarches participatives en général<sup>5</sup>, de mes observations de terrain dans le champ de l'urbanisme et du dialogue avec les acteurs de terrain. A partir de cet exemple, on peut repérer trois principaux apports scientifiques de la posture de sociologie publique sur la participation.

### *De nouvelles catégories d'analyse*

Le premier résultat est l'émergence de nouvelles catégories d'analyse lors de la mise en débat de mes premiers résultats de recherche. En présentant cette typologie à mes enquêtés, ils ont proposé d'introduire de nouvelles catégories, par exemple une « compétence de réseaux » parmi les « savoirs militants collectifs », c'est-à-dire le fait que les associations mettent en commun les relations que les individus entretiennent dans les différentes sphères de la vie politique locale (par exemple, avec les services de la ville, les élus locaux, les associations, la presse, les universités, etc.) et qu'elles puissent ensuite les mobiliser à tout moment par le groupe dans les débats sur un projet urbain. On peut de cette manière montrer la spécificité des savoirs militants collectifs par rapport aux savoirs militants individuels. Un militant de Tam-Tam, une association très active dans la concertation à Paris Rive Gauche, me dit ainsi à la fin d'une réunion de formation du Picri : « Nous, en fin de compte, c'est une compétence de réseaux qu'on a à Tam-Tam. »

Le même militant m'a incitée à interroger le passage entre différents types de savoirs, lorsque j'ai présenté cette typologie à l'Université d'été de l'Adels. Il l'interprète alors comme un processus, en affirmant : « Le fait qu'il y ait d'abord des savoirs d'usage, ensuite une expertise citoyenne, et enfin une expertise politique, c'est l'évolution que j'ai vécue avec les différentes phases de la ZAC Paris Rive Gauche. » Cette réflexion illustre, j'y reviendrai, le passage de la catégorie d'analyse à l'argument revendicatif lorsque les cadres analytiques des chercheurs sont repris par les acteurs. À partir de là, j'ai essayé de concevoir cette typologie dans une approche plus dynamique, en interrogeant les différentes dynamiques de mobilisation des savoirs citoyens, ce qui m'a amenée à développer une deuxième typologie, qui distingue des savoirs sollicités, des savoirs revendiqués et des savoirs déniés.

---

<sup>5</sup> Sintomer, Yves (2008), « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, n° 31, p. 115-134.

### *Des catégories d'analyse mises en débat*

Le deuxième apport de cette posture de sociologie publique sur la participation est la discussion autour de certaines catégories d'analyse remises en cause par les acteurs. C'est le cas de la catégorie du « bon sens » citoyen, qui qualifie dans la première typologie une faculté de jugement ordinaire à tous les hommes et dont la connotation péjorative est contestée par les acteurs. Ici, c'est plus le terme qui fait débat que la catégorie en elle-même. Mais dans le cas de « l'expertise technique », c'est davantage la catégorie qui est discutée. Dans une formation du Picri, le président de Tam Tam remet ainsi en cause cette catégorie en affirmant que dans son association : « On apporte surtout des idées, pas une expertise technique. En tant qu'habitant, on vit un quartier avec tous les éléments qui interviennent, on n'est pas l'expert d'un domaine ». Il est intéressant de s'interroger sur les raisons de cette discordance entre une catégorie d'analyse élaborée par les chercheurs et son interprétation par les acteurs, qui ne la jugent pas utile pour servir et légitimer leur action. Dans ce cas, l'association revendique un point de vue moins compartimenté que celui des experts de la ville : face à l'expertise des services municipaux, elle met en avant un décloisonnement de ses savoirs. La mise en débat de nos catégories d'analyse permet donc d'analyser les concordances et discordances avec les catégories d'action, et de mieux comprendre les registres argumentatifs des individus et des collectifs pour justifier leur action.

À partir de quel moment et à quelles conditions le chercheur choisit-il (ou accepte-t-il) de modifier ses catégories d'analyse à la suite des débats avec les acteurs ? Certains changements semblent sans conséquence pour l'analyse (par exemple, parler de « sens commun » plutôt que de « bon sens citoyen »), alors qu'il permet une meilleure réception des résultats de nos recherches dans les milieux enquêtés. Mais le dialogue entre acteurs et chercheurs ne débouche pas forcément sur une modification des catégories d'analyse. Si elle est construite en interaction et en dialogue avec les acteurs, ma démarche de qualification des savoirs citoyens s'inscrit aussi dans une mise à distance critique de leur discours. Par exemple, si Tam-Tam réfute le terme d'expertise citoyenne car il tend à cloisonner le débat sur la ville, l'analyse de ses interventions dans les dispositifs participatifs montre comment l'association a développé en deux décennies une expertise technique sur l'urbanisme.

### *Circulations entre catégories d'action et d'analyse*

Le troisième apport scientifique de cette posture de sociologie publique est précisément d'analyser les relations entre les savoirs sociaux et les savoirs académiques, c'est-à-dire les nombreux allers et retours entre les catégories des chercheurs et celles des acteurs. Dans leur ouvrage *De la justification*, Luc Boltanski et Laurent Thévenot incitent les sociologues à « être attentif aux rapports entre les qualifications opérées par le chercheur et celles auxquelles se livrent les acteurs<sup>6</sup> ». C'est dans cette perspective que je me suis intéressée à la circulation des catégories (en particulier celle de « savoirs citoyens ») entre les sphères académique, militante et politique, en montrant comment je me suis appuyée sur les usages ordinaires des savoirs citoyens pour en proposer une analyse scientifique ; et réciproquement comment les acteurs se sont appropriés certaines de mes catégories d'analyse pour justifier leur action.

La mise en débat de cette typologie dans différents cadres montre que la catégorisation des savoirs citoyens fait écho aux expériences des praticiens et qu'elle peut servir leur action. Cette typologie est utile non seulement aux chercheurs mais aussi aux acteurs, car elle permet de distinguer différents types de savoirs citoyens, donc de qualifier l'apport des citoyens dans les dispositifs participatifs et de légitimer ainsi leur participation. Cet exercice typologique ne représente donc pas seulement un intérêt académique. Les réactions de participants aux formations de l'Adels montrent bien qu'il peut aussi être utile aux acteurs impliqués dans les démarches participatives : une conseillère de quartier nous dit ainsi lors de la présentation de la typologie

---

<sup>6</sup> Boltanski, Luc, Thévenot, Laurent (1991), *De la justification*, Paris : Gallimard, p. 25.

initiale « Je ne savais pas qu'on savait autant de choses », alors qu'un militant associatif affirme s'être « rendu compte, comme Monsieur Jourdain qui fait de la prose sans le savoir, qu'on a accumulé une réelle expertise d'usage, on a accumulé une connaissance qui intéresse aussi les fonctionnaires territoriaux ». Les catégories d'analyse des chercheurs peuvent ainsi être réappropriées par les acteurs pour justifier et légitimer leur action, et elles ont aussi été en partie construites en dialogue avec des praticiens de la participation. Je n'ai certes pas intégré toutes les remarques des acteurs de terrain dans l'élaboration de cette typologie, mais certaines catégories sont directement issues de mes discussions avec les praticiens.

\*\*\*

En fin de compte, l'apport des acteurs dans l'élaboration de ma typologie s'est situé à trois étapes, à partir de la forte réflexivité qu'ils développent sur leurs pratiques : d'abord dans les réflexions des citoyens sur leur propre expertise au cours d'entretiens sociologiques ou de discussions plus informelles dans le cadre de mes observations ; puis dans le travail réflexif qu'ont mené des élus locaux, des acteurs associatifs et des conseillers de quartier dans les formations de l'Adels sur la question des savoirs citoyens ; et finalement dans les retours des acteurs au moment de la mise en débat des premiers résultats de mes recherches, dans différents cadres.

Pour conclure, il me semble primordial que les modalités du dialogue soient clairement définies et pensées dans l'optique d'intégrer des éléments du débat à l'analyse scientifique, ce qui suppose de mener cette collaboration suffisamment en amont dans le travail de recherche et dans des formats qui favorisent un dialogue et un apprentissage mutuel. Les modes de restitution des analyses scientifiques doivent donc être travaillés, pour que le sociologue public puisse avoir un certain écho au-delà des cercles académiques. C'est ici le fonctionnement du système universitaire qui est questionné et interpellé<sup>7</sup>, car il privilégie la diffusion dans des revues et colloques entre pairs, plus que les efforts de divulgation à un plus large public.

---

<sup>7</sup> Rimbart, Pierre (2011), « La pensée critique dans l'enclos universitaire », *Le Monde Diplomatique*, janvier, p. 1, 26-27.